

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 26 septembre 2016
Séance du 19 septembre 2016

13 Associations culturelles – subventions

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme MBAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ASSAMTI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. BOULAHMANE

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : 1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 38

- Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose:

Les associations jouent dans la ville un rôle important.

Elles participent à la vie de la cité par :

- leurs activités régulières,
- leurs animations,
- les événements proposés.

Elles contribuent à :

- tisser dans la population des liens sociaux,
- favoriser esprit d'initiative et de solidarité.

Il vous est proposé d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

maintenant !

Associations	Fonctionnement
AMOI	250 €
Atelier acte II	100 €
Côté scène	200 €
Théâtre de bois	100 €
Club creillois des chiffres et des lettres	280 €
Echiquier creillois	280 €
Tarot club de Creil	140 €
Club loisirs audiovisuel et photo (CLAP)	500 €
Foxtrot productions	1 000 €
Point d'orgue	2 000 €
TOTAL	4 850 €

L'enveloppe globale inscrite au budget 2016 de la Ville pour les subventions culturelles (hors Faïencerie-théâtre de Creil) est de 36 900 €.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 19 septembre 2016,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Volants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution des subventions aux associations suivantes:

Associations	Fonctionnement
AMOI	250 €
Atelier acte II	100 €
Côté scène	200 €
Théâtre de bois	100 €
Club creillois des chiffres et des lettres	280 €
Echiquier creillois	280 €
Tarot club de Creil	140 €
Club loisirs audiovisuel et photo (CLAP)	500 €
Foxtrot productions	1 000 €
Point d'orgue	2 000 €
TOTAL	4 850 €

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville compte 33/6574/CA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 28 SEP. 2016

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 03.10.16

et publication ou notification le 03.10.16

affiché le 28.09.16

CREIL, le 03.10.2016

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT

3/3

Envoyé en préfecture le 03/10/2016
Reçu en préfecture le 03/10/2016
Affiché le 
ID : 060-216001743-20160926-DLRG161003013-DE